

RAPPORT DU MAIRE 2021

Le 27 juin 2022

Contexte

Conformément à l'article 105.2.2 de la loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminée le 31 décembre 2021 ainsi que des projets réalisés en cours d'année.

Je traiterai des états financiers, du rapport des auditeurs ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2021 à 2023. Je terminerai avec quelques indications préliminaires sur l'exercice en cours.

Principales méthodes comptables

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice, c'est-à-dire que les revenus, les charges, les actifs et les passifs sont comptabilisé au cours de l'exercice où ils ont lieu.

Les charges quant à elles comprennent le coût des biens consommés/utilisés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel des immobilisations.

Rapport financier 2021

Le rapport financier consolidé de la Ville de Saint-Basile pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 a été audité par Bédard Guilbaut inc., société de comptables professionnels agrées, et a été déposé à la séance régulière du conseil le 11 avril 2022. Le rapport de l'auditeur mentionne que les états financiers consolidés donnent, à tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives.

Au 31 décembre 2021, le surplus avant la conciliation à des fins fiscales est de 640 366 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long-terme, remboursement de la dette, affectation etc.), les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de **512 298** \$ en **2021**, comparativement à **673 665**\$ en **2020**. Les tableaux ci-dessous expliquent le léger écart observable de l'excédent d'exercice 2021.

Les tableaux ci-dessous montrent les comparatifs des revenus et des charges par secteur avant la conciliation à des fins fiscales pour l'année 2020 et 2021.

Revenus	2020	2021
Taxes	3 718 429 \$	3 873 074 \$
Compensation tenant lieu de taxes	14 156 \$	14 593 \$
Transfert	503 744 \$	310 434 \$
Services rendus	140 826 \$	175 883 \$
Imposition de droit	96 550 \$	164 565 \$
Amendes et pénalités	17 327 \$	27 691 \$
Autres revenus d'intérêts	3 612 \$	26 524 \$
Autres revenus	168 958\$	324 030 \$
Transferts d'investissement	2 933 822 \$	904 160 \$
Autres investissements	53 912 \$	18 189 \$
Total des revenus	<u>7 651 336 \$</u>	<u>5 839 143 \$</u>

Charges	2020	2021
Administration générale	778 574 \$	855 425 \$
Sécurité publique	448 310 \$	505 510 \$
Transport	985 643 \$	1 104 758 \$
Hygiène du milieu	513 007 \$	536 174 \$
Santé et bien-être	28 007 \$	22 883 \$
Aménagement, urbanisme et développement	216 871 \$	236 704 \$
Loisirs et culture	411 876 \$	472 710 \$
Frais de financement	207 254 \$	216 893 \$
Amortissement des immobilisations	1 151 842 \$	1 247 720 \$
<u>Total des charges</u>	<u>4 741 384 \$</u>	<u>5 198 777 \$</u>

Analyse du passif et de la dette

Le tableau ci-dessous indique les comparatifs du passif qui se trouvent dans le rapport financier.

Passif	2020	2021
Emprunt temporaire	3 001 711 \$	730 000 \$
Créditeur et charge à payer	736 887 \$	941 702 \$
Revenus reportés	112 732 \$	145 011 \$
Dette à long terme * Voir tableau page suivante	6 581 300 \$	9 061 200 \$
Total du passif :	10 432 630 \$	10 877 913\$

Répartition de la dette à long terme	2020	2021
Partie de la Ville de Saint-Basile	5 129 585 \$	7 004 857 \$
Partie des différentes subventions	980 228 \$	1 581 789 \$
Secteur Aqueduc	287 202 \$	267 652 \$
Secteur Égout (Nouveau financement en 2021)	65 685 \$	106 302 \$
Secteur Saint-Georges	29 200 \$	14 600 \$
Secteur Chemin Station	89 400 \$	86 000 \$
Total de la dette à long terme :	6 581 300 \$	9 061 200 \$

Évolution des excédents

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des excédents de fonctionnement affecté et non affecté :

- Les excédents de fonctionnement affecté sont ceux qui sont réservés pour des dépenses spécifiques et ne peuvent être utilisés à d'autre fin.
- Les excédents de fonctionnement non affecté sont ceux qui peuvent être utilisés pour tous autres projets ou dépenses, il s'agit du surplus libre.

Excédent accumulés	2020	2021
Excédent de fonctionnement non-affecté	751 489 \$	708 254 \$
Excédent de fonctionnement affecté	695 073 \$	1 216 087 \$

Les excédents de fonctionnement affecté se détaillent comme suit :

Affectation des excédents de fonctionnement	2020	2021
Développement résidentiel	74 354 \$	74 354 \$
Eau/Aqueduc	213 179 \$	213 268 \$
Égout	248 065 \$	263 311 \$
Budget de fonctionnement année suivante	130 975 \$	220 628 \$
Budget d'investissement année suivante	28 500 \$	428 625 \$
Règlement 02-2020 (AQ Ste-Anne) * Nouveau en 2021	-	11 172 \$
Règlement 02-2021 (Mise aux norme AQ Ste-Anne) * Nouveau en 2021	-	4 729 \$
Total des excédents de fonctionnement affecté	695 073 \$	1 216 087 \$

Réserves financières et fonds réservés

Le tableau ci-dessous compare les fonds réservés et la réserve financière :

Réserve et fonds réservés	2020	2021
Fonds de roulement	155 572 \$	176 278 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	269 565 \$	243 273 \$

Analyse des investissements

Le tableau ci-dessous présente les sommes des principaux investissements, c'est-à-dire des projets d'immobilisations réalisés en 2021 avec le comparatif de 2020 :

Investissements	2020	2021
Eau potable	902 411 \$	-
Eaux usées	943 014 \$	(14 515) \$
Chemin, rues, routes et trottoirs	2 530 103 \$	1 837 457 \$
Autres infrastructures *	102 256 \$	(56 411) \$
Bâtiments	8 308 \$	5 644 \$
Véhicule	13 736 \$	100 092 \$
Ameublement, équipements de bureau	8 610 \$	14 862 \$
Machinerie et outillage	309 780 \$	52 160 \$
Terrains	-	(1 767) \$
En cours de réalisation	(10 042) \$	313 575 \$
Total des coûts d'investissement	<u>4 808 176 \$</u>	<u>2 251 097 \$</u>
Total des subventions reçues	(2 987 734) \$	(922 349) \$

^{*} Le montant négatif de de 56 411 \$ provient en réalité d'un montant négatif d'investissement de la RRGMRP de 60 721\$.

Parmi ses réalisations, on y retrouve les projets suivants :

• Pavage de la rue Godin (Subvention PAVL);

- Travaux émissaire pluvial sur la rue Durand (Subvention TECQ);
- Mise aux normes de l'aqueduc Ste-Anne (Subvention PRIMEAU et TECQ);
- Réfection rang Sainte-Anne et amorce rang des Alain Phase II (Subvention PAVL);
- Réaménagement du terrain de pétanque (Subvention Desjardins);
- Réalisation d'une consultation et d'un plan directeur pour les parcs et espaces verts;
- Processus de marketing territoriale (Image de marque, refonte du site web etc.);
- Acquisition d'une gratte à neige pour les stationnements;
- Acquisition d'une pompe et de bunkers pour le service des incendies.

Projection de l'exercice en cours

Le budget de fonctionnement est jusqu'à maintenant respecté. Cependant, certaines variations potentielles liées à l'inflation et au prix de l'essence, ne peuvent être écartées. Pour ce qui est des immobilisations, tel que prévu au PTI, plusieurs projets doivent débuter à court et moyen terme. Voici les principaux :

- Amélioration mobilier et climatisation à la bibliothèque- En cours (subvention Desjardins)
- Optimisation des équipements des stations de pompage d'égout En cours
- Réfection (voirie, égout, aqueduc) du secteur de la rue Sainte-Angélique/ Hardy/ de l'Église- Juillet, août, septembre, octobre (subvention FIMEAU, MTQ et PAFFSR)
- Construction de nouvelles rues pour le développement domiciliaire (phase III au nord de la rue Pagé) et début de la vente de 56 nouveaux terrains – Août, septembre, octobre (subvention PAVL)
- Mise aux normes de l'Aqueduc Sainte-Anne et construction d'une usine de traitement – Automne 2022 et printemps-été 2023 (subvention PRIMEAU et TECQ)
- Réfection du ponceau de la rivière d'Aulnage (en phase de conception, réparation par insertion) – Automne 2022 (subvention PAVL)
- Réaménagement du terrain de balle à proximité du Centre Nature Automne 2022
- Réaménagement révisé de l'îlot loisir et préau relocalisé dans le secteur du terrain de balle (subvention PAFIRS) – Automne 2022 et printemps-été 2023
- Amélioration des outils multimédia au Centre communautaire
- Réaménagement des bâtiments municipaux (caserne et bureau municipaux) 2023 (subvention PRACIM)
- Conversion du réseau éclairage public au DEL 2023

Conclusion

À la lecture du présent rapport, vous pouvez donc observer que ça continue de bouger à la Ville de Saint-Basile. La situation financière de la ville est très bonne et tout le monde y met du sien par ses décisions et actions afin qu'elle le demeure. Nous avons une très petite équipe d'employés et d'élus, mais combien dynamique et impliquée afin de mener à bien tous ces projets sans toutefois négliger le niveau de service régulier requis par les activités récurrentes de la ville. La Ville progresse, mais progresse dans un développement réfléchi et responsable! C'est encourageant pour tous et cela nous donne une position enviable dans la MRC et même dans le rayon de la Capitale nationale.

Guillaume Vézina, maire Ville de Saint-Basile Rapport lu et déposé à la séance ordinaire ajournée du 27 juin 2022

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile est composé de :

District #1 : Monsieur Martial Leclerc
District #2 : Madame Lise Julien
District #3 : Madame Annie Thériault
District #4 : Monsieur Mathias Piché
District #5 : Monsieur Denys Leclerc
District #6 : Madame Karina Bélanger